

« Il reste beaucoup à faire sur les enjeux de décarbonation de l'industrie ou sur la sensibilisation à l'écoconception » (C. Vachey, ADEME Occitanie)

INTERVIEW - La transition écologique fait l'objet de nombreux soutiens financier, certains pilotés par l'ADEME. En Occitanie en 2023, le bras armé de l'Etat sur cet enjeu a mobilisé 188 millions d'euros au bénéfice des collectivités et des entreprises. Céline Vachey, la directrice régionale de l'ADEME Occitanie, détaille les grands axes de ces actions et les priorités 2024.



Céline Vachey, la directrice régionale de l'ADEME Occitanie. (Crédits : DR)

188 millions d'euros d'aides. C'est le volume du soutien financier distribué par l'ADEME Occitanie en 2023 aux collectivités et aux entreprises de la région. Une année-record selon l'établissement public sous double tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui, en 2022, annonçait un volume de 125 millions d'euros. Au total, 697 projets ont ainsi été soutenus par les fonds confiés par l'Etat, pour un montant total d'investissements de 673 millions d'euros.

LA TRIBUNE - Vous annoncez un montant record d'aides apportées en 2023 aux collectivités (16%) mais aussi aux entreprises (72%), ce qui est nouveau pour l'ADEME. Dans quelle dynamique ce record s'inscrit-il ?

Céline VACHEY, directrice régionale de l'ADEME Occitanie - 2023 a été une année qui a enregistré un fort développement des projets de chaleur et/ou de froid renouvelable, un peu partout en France, et particulièrement en Occitanie : 323 opérations ont été accompagnées à hauteur de 76 millions d'euros.

Par exemple, nous avons soutenu le réseau de chaleur biomasse de Montpellier Nord à hauteur de 22 millions d'euros, sur un montant global d'investissement de 64 millions d'euros (*chaudière biomasse de 16 MW pour un réseau de chaleur de 21,7 km, le plus grand réseau alimenté par de la biomasse en Occitanie, desservant les quartiers nord de la ville, de nouvelles ZAC, l'hôpital de Montpellier, des entreprises et des établissements scolaires - NDLR*).

Ce poids de la chaleur renouvelable est lié à l'augmentation conséquente du Fonds Chaleur en 2023, qui était de 520 millions d'euros au niveau national et monte à 800 millions d'euros en 2024. Par ailleurs, nous avons aussi mobilisé presque 90 millions d'euros sur des appels à projet France 2030, dont l'ADEME est l'opérateur. Une dizaine d'autres appels à projets est en préparation pour 2024. Globalement, on a enregistré une forte augmentation du budget de l'ADEME - 3 milliards d'euros en 2023 et 4,2 milliards d'euros en 2024 - depuis le Plan de relance qui a lancé de nouveaux dispositifs d'accompagnement des entreprises, alors qu'auparavant, l'ADEME ne finançait que des projets portés par des collectivités.

L'ADEME Occitanie indique avoir soutenu des projets de chaleur renouvelable donc, mais aussi la décarbonation de l'industrie, l'économie circulaire, la mobilité, ou encore l'adaptation au changement climatique, les politiques territoriales de transition écologique ou l'alimentation durable. Quelques exemples ?

Sur l'hydrogène, nous avons soutenu [l'unité de production Hyd'Occ à Port-la-Nouvelle dont la première pierre a officiellement été posée en 2023](#), ou encore [la station de production Hyport sur le site de l'aéroport de Toulouse-Blagnac](#). En économie circulaire, on peut citer l'initiative de SooFût Occitanie, une entreprise basée à Saint-Sulpice-la-Pointe dans le Tarn, qui met en place un circuit de lavage et de location de fûts en acier inoxydable à destination des 303 brasseurs artisanaux de la région qui, pour des raisons de coûts, utilisent jusqu'à présent principalement des fûts en plastique qui finissent dans les déchetteries. Alors que le fût en acier inoxydable est ré-employable plus de cent fois, avec une durée de vie supérieure à vingt ans et entièrement recyclable en fin de vie. L'ADEME apporte son soutien financier à l'acquisition d'un parc de 7.800 fûts et d'une laveuse industrielle éco-performante pour un montant de 197.000 euros... On peut aussi parler de l'entreprise alésienne Boudi qui propose aux professionnels de la construction des panneaux de grande dimension et d'épaisseur variable en plastique 100% recyclé, issus principalement de déchets du bâtiment... Ou encore du premier festival Nouvelle mode à Montpellier, organisé par Recycl'Occ Textile qui a rencontré un grand succès et dont l'édition 2024 sera réorganisée à Toulouse.

En 2023, sept nouvelles collectivités ont été labellisées au titre du programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » en Occitanie : quelles sont-elles et quel est l'objectif ?

Il s'agit d'un programme permettant aux collectivités - EPCI, syndicats de déchets, ... - de structurer leur politique de transition écologique et leur projet de territoire. Il s'articule aujourd'hui autour de deux référentiels thématiques : Climat-air-énergie et Économie circulaire. L'intérêt pour une collectivité qui démarre sa transition écologique, c'est qu'elle peut s'appuyer sur un catalogue d'actions qui la guide. Et les collectivités peuvent se challenger entre elles...

Les sept nouveaux territoires sont la Communauté de communes Tarascon sur Ariège, Trifyl (*établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés s'étendant sur le Tarn, le Haut-Languedoc, le Lauragais et le Minervois - NDLR*), la Communauté d'agglomération du Grand Rodez, la Communauté de communes Grand Ouest Toulousain, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, la Communauté de communes la Domitienne, et Montpellier Méditerranée Métropole. Par ailleurs, huit territoires ont été labellisés à un niveau deux étoiles et plus, dont la Métropole de Toulouse qui obtient trois étoiles et devient donc la première métropole française à ce niveau de labellisation.

Vous annoncez pour 2024 le lancement du réseau « Élus pour agir » : quelle est son ambition ?

C'est en effet une de nos grandes priorités en 2024. Sylvain Wazerman, le président de l'ADEME depuis juillet 2023, a été maire et député. Il a eu cette idée de créer un réseau pour aider les élus à appréhender les enjeux de transition écologique. Aujourd'hui, il s'agit de le faire connaître, l'objectif étant d'atteindre les 10.000 élus fin 2024, soit 800 à 1.000 en Occitanie. Ce n'est pas forcément le maire, ça peut être des élus « influenceurs » car intéressés par les sujets de transition écologique. Leur seul engagement : participer à une journée en présentiel et suivre trois webinaires par an. Le réseau sera lancé officiellement le 12 mars prochain sur cinq sites en Occitanie : Montpellier, Millau, Tarbes, Labarthe-sur-Lèze, et Narbonne.

On l'a dit, l'ADEME apporte maintenant du soutien technique et financier aux entreprises : faut-il aller les chercher ou s'engagent-elles aujourd'hui plus volontiers dans la transition écologique ?

Elles se sont assez spontanément engagées sur les sujets de l'énergie, la crise ukrainienne ayant bien aidé... C'est aujourd'hui un enjeu qu'elles ont bien identifié. Mais il reste encore beaucoup à faire sur les enjeux de décarbonation de l'industrie, ou sur la sensibilisation à la nature des matières premières qu'elles utilisent, à l'écoconception. Et c'est plus complexe que les collectivités car on est sur une cible diffuse, sur des secteurs d'activité différents, des tailles d'entreprises différentes. On s'inscrit donc dans une logique de relais avec les chambres consulaires notamment pour démultiplier notre action.

Les chiffres-clés 2023 de l'action de l'ADEME

- **697** projets soutenus
- **188 millions d'euros** d'aides apportées aux collectivités et entreprises d'Occitanie, dont **89,4 millions d'euros** sur France 2030 (décarbonation de l'industrie et des transports, éolien flottant, industrie du bois, recyclage de matériaux), **77,7 millions d'euros** en transition énergétique, **11,9 millions d'euros** en économie circulaire, **5,6 millions d'euros** en territoires durables, **1,6 millions d'euros** en recherche, **1,4 millions d'euros** sur le tourisme durable.
- Bénéficiaire : **72%** d'entreprises, **16%** de collectivités
- Soutien à **78%** pour des investissements, **22%** en ingénierie
- **Matières premières recyclées (MPR) : plus de 12.000 tonnes** de MPR produites ou incorporées (plastiques, métaux, textile).
- Soutien au **tri à la source** et à la valorisation des **biodéchets** : **27** territoires soutenus dans le cadre du Fonds Vert pour près de **3,2 millions d'euros** d'aides.
- Reconquête des **fonciers dégradés** : **six** dossiers représentant des activités industrielles diverses (distribution de carburant, traitement de bois, mine, mégisserie) ont été déposés en 2023, pour un total de 3,5 millions d'euros d'investissements et **936.000 euros** d'aides au titre du Fonds Vert, permettant à terme la reconquête de **11.000 m²** de terrains et bâtiments.
- Depuis le lancement du **Fonds Tourisme Durable** (mai 2021), l'ADEME Occitanie a attribué **5,5 millions d'euros** d'aides à des TPE/PME et associations situées en zone rurale et ayant une activité d'hébergement/restauration. En 2023, **100** ont été accompagnées à hauteur de **20.000 euros** en moyenne par projet.